

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 05 MAI 2026

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211.1, L 2212.1, L 2212.2, L 2212.5, L 2213.1, L 2213.2 et L 2213.4 ;
- Vu le Code de la route et notamment les articles R 411.1 et suivants, et R417.1 et suivants ;
- Vu l'article R 610.5 du Code Pénal ;
- Vu la visite de M. Bruno CHOUX, expert désigné par le tribunal administratif de Marseille par ordonnance du 30 avril 2026.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation afin de permettre la mise en sécurité de la façade du bâtiment situé 20 rue du Colonel Roux donnant sur la rue du Connétable.

ARRÊTE

ARTICLE 1

Dans l'emprise du chantier et pour toute sa durée :

- > La rue du Connétable sera fermée à la circulation des piétons et des véhicules de la rue du Colonel Roux jusqu'à la place Georges Manteyer, à l'exception des riverains.
- > L'arrêt et le stationnement seront interdits à proximité de la rue du Connétable.

ARTICLE 2

Tout véhicule considéré en stationnement gênant sera verbalisé et enlevé aux frais du contrevenant.

ARTICLE 3

La levée des mesures d'interdiction est laissée à l'appréciation du bénéficiaire qui s'engage à mettre et enlever les panneaux de signalisation durant les périodes de travaux.

ARTICLE 4

Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour et de nuit, et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur à la date du présent arrêté.

ARTICLE 5

Notification du présent arrêté sera faite à l'entreprise et ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de GAP,
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de son application.

Fait en Mairie de Gap,

le 05 mai 2026

P/Le Maire
L'Adjoint Délégué
Pierre PHILIP

